

Sérialisation - Lutte contre les médicaments falsifiés
Alloga France propose aux hôpitaux une solution de consolidation
pour faciliter le décommissionnement des médicaments
soumis à prescription

La directive européenne organisant la lutte contre les médicaments falsifiés (FMD) est officiellement entrée en vigueur début 2019. Sa mise en application entraîne, notamment pour les hôpitaux, une adaptation de leur système d'information et surtout une augmentation de la charge de travail des équipes en charge du décommissionnement des médicaments soumis à prescription.

Pour les accompagner dans cette nouvelle activité et faciliter la mise en œuvre de la directive, Alloga France, acteur leader de la distribution pharmaceutique depuis plus de 60 ans, filiale d'Alliance Healthcare Group France et membre de Walgreens Boots Alliance, propose une solution de consolidation qui simplifie la procédure tout en garantissant l'efficacité et la sécurité de l'opération.

Les implications de la mise en œuvre de la directive pour les hôpitaux

En pratique, la vérification des dispositifs de sécurité des médicaments impose notamment que les hôpitaux disposent d'une organisation et d'équipements informatiques permettant de vérifier et de désactiver, dans une base de données nationale, l'identifiant unique de chaque boîte de médicament. La désactivation, ou décommissionnement, de cet identifiant unique soulève un problème majeur d'organisation.

Si les laboratoires pharmaceutiques sont en mesure d'apposer sur chaque boîte de médicament un identifiant unique grâce à un procédé automatique directement intégré dans les lignes de production, la situation est plus complexe du côté des hôpitaux. En effet, ces derniers doivent effectuer une lecture de l'identifiant, boîte par boîte, le plus souvent à l'aide de terminaux portables utilisés manuellement. Cette opération peut très vite devenir chronophage en raison des volumes, souvent considérables, de médicaments réceptionnés – plusieurs dizaines, voire centaines de milliers de boîtes par an de médicaments soumis à prescription.

La directive européenne sur la lutte contre la falsification des médicaments

Cette directive définit les mesures à mettre en place afin de lutter contre l'introduction de médicaments falsifiés au sein de l'Union européenne. Cette lutte s'appuie sur trois grands principes :

- L'apposition, par les fabricants, d'un dispositif anti effraction sur l'étui de chaque unité de médicaments soumis à prescription ainsi que le marquage de chaque unité avec un identifiant unique permettant son authentification.
- L'enregistrement par les fabricants, dans une base de données européenne synchronisée avec des bases de données nationales, de tous les identifiants uniques mis sur le marché des différents pays de l'Union européenne.
- La vérification par le dispensateur (pharmacien d'officine, pharmacien hospitalier), au plus près de la délivrance au patient, de l'existence de l'identifiant unique d'une boîte de médicaments dans la base de données nationale et sa désactivation (ou décommissionnement) simultanée.

Alloga France propose aux hôpitaux une solution facilitant le décommissionnement des médicaments soumis à prescription

La vérification et la désactivation des médicaments concernés par la directive devant se faire « à la boîte », la mise en œuvre sur le terrain entraîne une augmentation considérable de la charge de travail dans les pharmacies hospitalières. Face à cette situation, les équipes concernées ont exprimé, auprès des laboratoires et des dépositaires, une forte attente en termes d'accompagnement et de soutien pour la mise en place d'une solution facilitant cette opération.

Alloga France, acteur leader de la distribution pharmaceutique depuis plus de 60 ans, propose aujourd'hui une solution destinée à faciliter la désactivation, par l'hôpital, des médicaments soumis à prescription. Grâce à cette solution, Alloga France gère l'étape la plus chronophage de la procédure, à savoir la lecture des identifiants uniques de chacune des boîtes livrées.

Tout se joue au moment de la préparation des commandes : Alloga se charge de scanner l'identifiant unique de chaque boîte de médicaments à livrer avant la fermeture de chaque carton ; les identifiants scannés sont consolidés dans un fichier électronique qui contient ainsi les identifiants uniques de toutes les boîtes contenues dans tous les cartons de l'expédition.

Ce fichier, ou avis électronique d'approvisionnement au format DESADV, est transmis à l'hôpital en amont de la livraison par l'intermédiaire du portail Hospitalis¹. Il peut alors être intégré dans le système d'information de l'hôpital, ce dernier pouvant ensuite procéder à la vérification et à la désactivation en masse dans le répertoire national.

Pour bénéficier de cette solution, un prérequis pour l'hôpital : modifier son système d'information pour lui permettre la lecture et l'intégration du fichier consolidé des identifiants uniques transmis par Alloga France afin de pouvoir ensuite assurer la désactivation et la transmission dans la base de données nationale.

Alloga France est l'un des tous premiers dépositaires à proposer aux hôpitaux une solution simple, rapide et efficace pour les aider dans la mise en œuvre de la directive européenne. Avec cette solution, disponible depuis la rentrée 2019, Alloga France apporte à ses clients laboratoires ainsi qu'aux hôpitaux un service additionnel à très forte valeur ajoutée.

Les Hospices Civils de Lyon adoptent la solution Alloga

Deuxième centre hospitalier de France, les Hospices Civils de Lyon (ou HCL) regroupent 17 établissements, soit 5 500 lits disponibles. Le volume de médicaments soumis à prescription réceptionné chaque année représente près de 6 millions de boîtes ou de flacons.

Les HCL ont été l'un des premiers établissements hospitaliers à utiliser des codes consolidés pour désactiver les médicaments. Pour assurer cette opération, la pharmacie centrale a adapté son système d'information en effectuant les ajustements nécessaires sur ses logiciels. Compte tenu de la volumétrie considérable de médicaments réceptionnés par les HCL, l'application de la directive européenne par l'équipe de la pharmacie centrale aurait mobilisée 8 personnes à plein temps pour réaliser la désactivation boîte à boîte.

Pour éviter une telle situation, la gouvernance des HCL a choisi d'adopter, dès septembre 2019, la solution proposée par Alloga France, divisant par 2 le nombre de personnes mobilisées à plein temps sur cette activité.

¹ Portail de services informatiques, propriété du groupe CEGEDIM, accessible à tous les établissements hospitaliers publics et privés. Alloga France réfléchit également à l'adaptation de sa solution via l'utilisation de sa propre plateforme sécurisée.

Toutes les transmissions sont sécurisées – de la commande à la livraison des médicaments, en passant par la réception et le traitement des fichiers de codes consolidés. Les HCL, bien qu'équipés d'un système d'information propre ad hoc, utilisent l'interface Hospitalis pour réaliser cette opération.

« *L'utilisation de la solution proposée par Alloga France entraîne un léger surcoût dans le fonctionnement de la pharmacie centrale. Mais il est très vite compensé par (1) la rapidité d'installation de la solution. Nous sommes passés en routine au bout de 3 semaines et par (2) l'économie réalisée sur le nombre de personnes mobilisées sur cette mission – 4 personnes à plein temps au lieu de 8* » précise le Pr Gilles Aulagner, de la pharmacie centrale des hôpitaux de Lyon. Il tient également à ajouter « *Alloga s'était engagé à nous livrer la solution pour septembre 2019. Ce délai me paraissait court pour être assuré. Mais l'équipe a tenu parole. Nous avons reçu la solution à la date prévue. J'ai apprécié d'avoir à faire à des gens de parole.* »

– FIN –

A propos d'Alloga

Acteur leader de la distribution pharmaceutique depuis plus de 60 ans, Alloga France est aujourd'hui le 2^e dépositaire sur le marché français. Son activité consiste à prendre en charge le stockage et la distribution des différents produits (médicaments, dispositifs médicaux) que lui confient les laboratoires.

Chaque jour, le dépositaire prépare et expédie des commandes auprès des répartiteurs-grossistes, des pharmacies, des hôpitaux, des parapharmacies et des professionnels de santé sur l'ensemble du territoire.

Alloga France avec ses 5 établissements dispose de 115 000* m² de stockage et prépare plus de 2,7 millions* de commandes par an.

Alloga France est membre de Walgreens Boots Alliance (Nasdaq : WBA).

**Au 31 août 2019*

A propos de Walgreens Boots Alliance

Walgreens Boots Alliance (Nasdaq : WBA) est un leader mondial du retail et de la distribution en pharmacie, qui touche des millions de personnes chaque jour au travers de la délivrance et la distribution de médicaments, de ses points de vente, de ses plateformes numériques et de ses produits de santé et de beauté. L'entreprise a plus de 100 ans d'expérience dans la santé et d'innovation dans le domaine de la pharmacie de proximité et de la répartition pharmaceutique. Avec les sociétés dans lesquelles elle détient des participations, WBA est présent dans plus de 25* pays, emploie plus de 440 000* personnes et possède plus de 18 750* points de vente.

L'objectif de WBA est d'aider les gens du monde entier à mener une vie plus saine et plus heureuse. L'entreprise est fière de sa contribution = pour des populations en meilleure santé, pour une planète saine, pour un environnement de travail accueillant et pour un marché durable. Les activités de l'entreprise ont été reconnues pour leur responsabilité sociale d'entreprise. Walgreens a été nommé dans la liste 2019 du magazine FORTUNE** « Companies that Change the World » et Boots UK a été reconnu comme Entreprise responsable de l'année 2019-2020 par « Business in the Community ».

WBA figure sur la liste 2019 de FORTUNE des entreprises les plus admirées au monde, classée première dans la catégorie Food and Drugstore. C'est la 26^e année consécutive que WBA ou son prédécesseur, Walgreen Co sont nommés dans cette liste.

Pour plus d'informations sur l'entreprise, consulter le site www.walgreensbootsalliance.com

**Au 31 août 2019*

***2019, Fortune Media IP Limited. Utilisé sous licence.*

Contacts presse - Agence Burson Cohn & Wolfe

Dominique Kerforn : 01 56 03 12 75 // 06 26 39 83 73 // dominique.kerforn@bcw-global.com

Joanna Lévèque : 01 56 03 14 78 // 06 11 44 05 01 // joanna.leveque@bcw-global.com